

5290  
6

(1)

8 février 1919

Monsieur le ~~président~~ ~~député~~

J'ai l'honneur de

Vous avoir l'honneur de vous  
être de vouloir bien mettre à la  
disposition des managers des  
lignes du tramway de Bruxelles un  
permis de circulation sur les  
tramways bruxellois. Or vous  
dites que vous accordez cette  
fauteur à certains membres du  
ministère; c'est pour quoi vous  
vous permettez de vous adresser  
cette demande. Nous nous espérons  
que vous y ferez bon accueil  
et vous prions <sup>par vos remerciements</sup> ~~honoraires~~ le ~~président~~  
d'agréer l'assurance de nos  
sentiments les distingués  
le secrétaire membre le 11-12-1919

Pf

F. Tournant

Au Baron Janssen  
président du Comité d'administration  
des Tramways bruxellois

LES TRAMWAYS BRUXELLOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

ADRESSER LES LETTRES  
AU DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE LA SOCIÉTÉ

1<sup>e</sup> DIRECTION

Dr 314 Rse au N<sup>o</sup> 268864

Mé N<sup>o</sup> Cr. N<sup>o</sup>

ANNEXE

Objet : L.P.

BRUXELLES, LE 12 février 1919.

15, AVENUE DE LA TOISON D'OR

M.B.

5290/6

Messieurs,

Nous avons bien reçu votre lettre du 8 février, par laquelle vous nous demandez un permis de libre-parcours pour M. Vanden Brule, messenger des Musées.

Nous aurions été très heureux de pouvoir répondre au désir que vous exprimez, malheureusement étant donné le nombre toujours croissant des permis de libre-parcours, le Conseil d'Administration a décidé de ne plus en augmenter le chiffre.

Nous regrettons que cette décision nous prive du plaisir de vous être agréables en l'occurrence et vous prions d'agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

L'ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL,

*Alphonse*

Musées Royaux de Peinture  
et de Sculpture de Belgique.  
à BRUXELLES.